

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA
DE LACANAU LE DIMANCHE 24 JUIN 2018

1. Ouverture de l'Assemblée Générale à 10 h par le Président:

Le Président, Christian Désarnaud, remercie de leur présence l'ensemble des chasseurs, Madame Alexia Baquey, Adjointe à la forêt et Présidente de la D.F.C.I et Monsieur Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau.

Il remercie tout particulièrement tous ceux qui s'investissent dans les différentes activités de l'ACCA, à savoir : fonctionnement de la volière anglaise, lâchers de gibiers, garderie, piégeage, entretien de la MDC, agrainage, bois de chauffage, etc, Je ne les nommerai pas, ils se reconnaîtront : ce sont toujours les mêmes. C'est grâce à eux, aux membres du conseil d'Administration et aux différents Chefs d'Equipe que l'Association fonctionne correctement.

Un grand merci à tous.

2. Lecture des deux comptes-rendus de l'AG 2017 par le secrétaire :

Les deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

3. Lecture du compte-rendu financier par la trésorière C. Fritsch :

Recettes : 33310,05 €

Dépenses : 35200,15 €

Résultat : - 1890,12 €

Solde au 31 mai 2018 : 61712,10 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Notre Commissaire aux comptes, Monsieur Alain Ricard, étant malade, nous prie de l'excuser pour son absence. Il nous a fait parvenir son compte-rendu de vérification de nos comptes, lequel va être lu par Monsieur Sarthou.

« Vous m'avez demandé d'examiner les comptes de l'ACCA, pour l'exercice 2017/2018. Ce que j'ai fait ».

A. Concernant les recettes :

Les cartes : stabilité. Apport important (des hors communes). Aspect quantitatif-je n'ai décelé aucune anomalie.

Lecture facile car présentation impeccable.

Je ne regarde pas l'aspect qualitatif (attribution de telle ou telle carte)

B. Concernant les dépenses :

Le gibier, aucune augmentation significative, c'est bien.

Frais de fonctionnement en baisse . Cela implique une gestion rigoureuse.

C. Résultats de l'exercice :

Conformes à ce qu'ils doivent être.

Cependant, le paiement en mai du plan de chasse 2018-2019 après 2017-2018 fait apparaître un résultat légèrement négatif même chose pour les dons DFCI 2000 euros mais un solde très positif « tout de même »

Les finances :

Des réserves excellentes confèrent à l'ACCA une situation financière confortable et permet à l'ACCA d'être un partenaire fiable de la municipalité et d'autres fournisseurs ou partenaires (Fédé).

D. Conclusion :

Il apparaît que les comptes sont sincères et vrais, les opérations complètes reflètent les entrées et les sorties.

« Vous pouvez, Monsieur le Président, demander « Quitus » à l'assemblée sur les comptes 2017-2018 ». Quitus est donné sur les comptes de l'association.

4. Bilan de la saison de chasse 2016/2017 :

● **Rapport alouettes – P. Villenave :**

Du 1er au 13 octobre le ciel vide, après bien jusqu'au 25 octobre.

Meilleure saison que l'année dernière.

Articles dans les journaux sur les produits phyto-sanitaires sur les oiseaux pas très encourageants pour la chasse des alouettes.

● **Rapport bécassines – A. Ricard lu par Monsieur Sarthou ;**

Le niveau d'eau du marais était parfait peu de bécassines... et de canards.

Pas de bécassine en Août-sept 2017, pas de passage notoire en octobre 2017. Quelques oiseaux passaient mais ne séjournaient pas.

A partir de fin septembre 2017, les sourdes sont abondantes comme l'année précédente. Elles ont permis de faire chasser les chiens.

La nidification catastrophique explique ce manque d'oiseaux.

Beaucoup de marais asséchés n'ont pas vu de bécassines (Loire Atlantique, Camargue.)

Source club des bécassiniers, dont je fais partie.

- **Commission des tonnes – D. Garcia :**
saison de chasse sans intérêt faute d'une météo favorable.
Année marquée par les échanges et les attributions : Mr Franck Lamongie prend la suite de Mr Carlos Fernandes, Mr Enteme celle de Mr Descot, Mr Desbrugères celle de Mr Deyre.
L'emplacement de l'île de Longarisse étant vacant, il a été attribué à Mr Parodi, les quatre chasseurs qui le précédaient sur la liste de demandeurs ayant refusé .
Le conseil Départemental après le rachat de la propriété BOUVIER à Batejin ne nous a pas donné le droit de chasse contrairement aux engagements qui avaient été pris.

- **Rapport grand gibier Lopez Camille :**

Sangliers : Il a été tué 119 sangliers . 54 mâles et 65 femelles sur 52 battues soit 2,28 sangliers par battue..Une femelle de 104 kg a été tuée

Cerfs : le plan de chasse de la saison a été réalisé. Soit 3 biches 1 faon et 7 cerfs dont un 10 cors et 181 kg, le faon pesait 30 kg

Chevreaux : le plan de chasse était de 80 chevreaux. Il a été réalisé.

Renards J. Lartigau : Battues de Janvier, Février, Mars, 8 renards, 2 fouines, 1 martre ; aux pièges 12 renards, 2 fouines. Tués à la tonne 2 renards.

Battues administratives Avril, 3 battues, Mai 6 battues, Juin 1 battue au total 28 renards donc 15 petits et martres. Total de la saison 50 renards, 2 fouines et 6 martres. Monsieur Lartigau remercie tous les chasseurs qui ont participé à cette saison de chasse.

5. Intervention du Président Ch. Désarnaud :

Pour la saison de chasse à venir le plan de chasse est inchangé c'est à dire 80 chevreaux et 11 cerfs soit 8 mâles et 3 biches.

6. Propositions soumises au vote :

Modification de l'article 9 du règlement intérieur.

Nous pensons le modifier dans un but de le simplifier.

La chasse sera autorisée toute la saison de 1/2h avant le lever du soleil et 1/2h après le coucher du soleil.

Le nouvel article est adopté à l'unanimité.

Modification de l'article 14 du règlement intérieur.

Concernant la chasse à l'arc, il est noté que les chasseurs à l'arc doivent être titulaires du permis de chasser validé.

Nous voulons rajouter, conformément à la législation, qu'il doivent également être titulaire de la J.F.O (journée de formation obligatoire), obligatoire pour pouvoir chasser à l'arc.

Concernant toujours la chasse à l'arc, jusqu'ici seuls les membres de l'Association (Les archers Canaulais) avaient le droit de chasser à l'affût et à l'approche. On voudrait le modifier par cette phrase :

« Le tir à l'affût et à l'approche s'effectuera exclusivement à l'arc sans obligation d'être membre de l'association « Les archers Canaulais »

Le nouvel article est adopté à l'unanimité.

Modification de l'article 16

Pour l'article 16 concernant le Grand Gibier, il est noté que l'A.C.C.A prenait à sa charge les frais vétérinaires pour les chiens blessés au cours des battues aux Grand Gibier.

Nous pensons le modifier par :

« Les frais vétérinaires seront pris en charge par l'équipe Grand Gibier et l'A.C.C.A fera le complément, si nécessaire ».

Le nouvel article est adopté à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Sont sortants cette année :

Madame Rose Bernadas

Monsieur Christian Dauba.

Monsieur Francis gaillard.

Aucune autre candidature ne nous est parvenue à ce jour mais je suis obligé de vous demander si quelqu'un dans la salle est candidat. Aucune candidature.

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

Intervention du Président.

Les demandes de cartes extérieures et spéciales tonnes doivent nous parvenir avant le 31 mars 2019.

Pour les cartes spéciales tonnes, elle doivent impérativement comporter le nom du détenteur de l'emplacement sur lequel la personne désire chasser.

Au vu de nos finances, le prix des cartes reste inchangé.

Je vous rappelle que les cartes sont renouvelables tous les ans sur décision du C.A. C'est pourquoi, je tiens à rappeler aux chasseurs qui profitent de ces cartes qu'il doivent montrer le plus grand respect envers le territoire, les chasseurs locaux et surtout leur chef d'équipe respectif. Il y a eu quelques dérapages, il ne faut plus que cela se produise.

Nous prévoyons de lâcher le même nombre d'oiseaux que la saison précédente soit :

1520 Faisans et 320 perdreaux répartis sur 4 lâchers.

La semaine dernière 200 Faisandeaux ont été lâchés dans la volière.

Si pas de changement entre temps, l'ouverture du gibier d'eau aura lieu le Samedi 4 août à 6 h et l'ouverture générale le dimanche 9 Septembre à 8 h.

Réunion sanglier le 11.08. à 10 h.

6. Intervention de Madame Baquey Alexia, Adjointe à la forêt et Présidente de la D.F.C.I :

Madame la présidente de la D.F.C.I remercie les membres du bureau et les chasseurs présents pour le don fait à la D.F.C.I.

L'ASA de DFCI de Lacanau est dynamique.

Modification des statuts, accueil de deux personnes supplémentaires au bureau.

Gros travail sur le rôle au niveau des recensements des propriétaires des parcelles.

Cependant, peu de choses nouvelles à annoncer au niveau des travaux car les entreprises qui obtiennent les marchés sont peu nombreuses donc beaucoup de travail et les mauvaises conditions climatiques ont engendré des retards dans les travaux.

Travaux 2016

Empierrement piste 50 de l'Esquirote plus accès point d'eau, reprise des fossés bordiers. Empierrement entrée de piste Fournier.

Travaux 2017

Empierrement piste 40 de la Forge 1.750 km avec aire de retournement.

Modification accès citerne des Andrauts (Passages busés), création d'un forage piste Fournier. Remise en état des pistes Landes de Méogas.

Travaux 2019

Réfection piste chêne de Théobald.

Vente des cartes

Les Samedis 28 juillet, 01 et 08 septembre.

Les lâchers se feront les 7,13, 20 et 24 septembre.

Le Président, Ch. Désarnaud, adresse à nouveau ses remerciements aux membres présents et les convie à l'apéritif servi à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Le Président

Le Secrétaire